

Les 10 commandements du coaching

1. dans la démarche tu t'engageras.

Décider de se faire coacher signifie s'engager corps et âme dans une démarche dont le but est d'évoluer. Il n'y a rien d'écrit à l'avance, coach et client s'engagent dans la co-création. L'engagement du client est essentiel à son évolution.

2. La première séance tu honoreras.

Le travail commence dès le premier rendez-vous : il sert à déterminer les besoins réels du client. Lors de cette première rencontre sera défini un contrat oral de travail : la problématique élaborée, le tarif, la durée et le rythme des séances. La première séance est payante.

3. des autres démarches de coaching ou thérapie tu informeras.

Si le client est déjà en coaching ou en thérapie ailleurs, c'est le coach qui déterminera si celui-ci a besoin dans un premier temps de terminer le processus engagé et de revenir le voir ensuite.

4. Le contrat pédagogique et financier convenu tu respecteras.

Le client s'engage à respecter le contrat convenu : horaires, rythme et tarif. Le coach s'engage également sur le secret professionnel : tout ce qui est dit dans une séance reste confidentiel. Le coach est garant du cadre qui sert à installer la confiance et à réaliser l'évolution recherchée.

5. chaque séance tu considèreras.

Chaque rendez-vous pris engage coach et client : il est nécessaire de respecter cet engagement. Tout rendez-vous annulé dans les 48h qui précèdent est dû (sauf cas de force majeure).

6. de chaque rendez-vous tu t'acquitteras.

Le règlement se fait habituellement à la fin de la séance, en espèces, par chèque ou virement. Il est aussi possible de régler les séances à l'avance. Une facture peut être établie sur demande.

7. Le report tu anticiperas.

Si un rendez-vous doit être reporté, il est nécessaire de prévenir le coach 48h à l'avance par téléphone. Il est souhaitable que le rendez-vous soit déplacé dans la même semaine, à cinq jours d'écart maximum.

8. Les cadeaux tu éviteras.

Le coach se doit de refuser les cadeaux du client : ils peuvent altérer le rapport entre client et coach. Le coach peut les réintégrer comme matériaux dans le processus du coaching.

9. a la violence tu renonceras.

Tout passage à l'acte, sexuel ou de violence physique, de dégradation de matériel et des locaux est formellement interdit.

10. de tout départ précipité tu t'abstiendras.

Quitter une séance avant la fin ou interrompre la démarche en cours est fortement déconseillé. Par respect envers son propre engagement, le client explore avec le coach les raisons de cette décision avant son application : il faut que ce soit une action et non une réaction. C'est pourquoi, il est demandé qu'une dernière séance soit maintenue pour établir un bilan et explorer les éventuelles nouvelles pistes de travail.

